



**LE 22 MARS : TOUS ET TOUTES EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION :
POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DU STATUT !
CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DE LA DGFIP !**

Avec CAP 22 nous savons à quoi nous en tenir pour la fonction publique : c'est bien à sa destruction, avec la volonté affichée de transférer des missions, de les externaliser ou de les abandonner, que s'attellent le Gouvernement et le Président de la République.

Toutes les annonces gouvernementales convergent vers un même point : le Statut Général et les statuts particuliers doivent être remplacés par un statut proche du privé ou disparaître.

Toutes les mesures annoncées vont dans ce sens :

- Plan de Départ Volontaire qui s'apparente à un plan social
- recours massif aux contractuels et au recrutement sans concours : il s'agit de la même stratégie qu'à la Poste ou à France Télécom, qui permet de diviser statutairement les collègues et d'appuyer encore plus fort sur l'accélérateur de la réforme.
- rémunération au mérite (RIFSEEP)
- promotions de plus en plus réduites, avec, par exemple, le Plan de Qualification Ministériel qui est à zéro à Bercy pour la première fois depuis plus de 25 ans
- attaque des règles de gestion pour favoriser la mobilité forcée et les restructurations.

Le gouvernement voudrait également faire passer la gestion des RH sous la responsabilité des préfets. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le projet de « réforme » des mutations qui n'a pas d'autre but que d'accélérer les restructurations en favorisant la mobilité forcée.

Dans sa volonté de démanteler la DGFIP, le gouvernement avance vite et fort, avec en corollaire l'explosion de nos missions, puisqu'il annonce des évolutions importantes sans qu'aucune limite ne soit aujourd'hui posée :

- fin de la séparation ordonnateur/ comptable,
- partenariat avec la poste (campagne Impôt sur le revenu, paiement en numéraire...),
- externalisations (ex : la distribution du courrier interne de la DRFiP),
- abandon de missions (ex : cadastre avec la suppression du levé du bâti),
- externalisation des appels téléphoniques pour le PAS (prélèvement à la source),
- refonte du réseau du recouvrement, - menaces de fusions pour les SIP, les SPF, et les SIE, avec l'objectif d'un SIP et d'un SIE par département (fusions et mutualisation des fichiers),
- refonte du contrôle fiscal,
- allègement des contrôles,
- démantèlement des directions départementales et organisations en pôles régionaux ou interrégionaux.

A nous, tous et toutes ensemble, de mettre en échec le gouvernement en nous mobilisant massivement dès le 22 mars pour :

au niveau fonction publique	au niveau DGFIP
<ul style="list-style-type: none">- le maintien du statut général et des statuts particuliers- le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies,- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires,- l'abrogation du jour de carence,- le maintien du Code des Pensions Civiles et Militaires et du calcul sur les 6 derniers mois pour la retraite- retrait du PPCR	<ul style="list-style-type: none">- l'arrêt des restructurations et des externalisations,- le maintien et la réinternalisation de toutes nos missions au sein de la DGFIP, le maintien de tous les services et emplois,- la défense de la promotion interne, le retrait des limitations pour les accès aux concours et les tableaux d'avancement,- le retrait du projet de refonte des mutations et des délais de séjours supérieurs à un an.

Voilà pourquoi SOLIDAIRES, CGT et FORCE OUVRIÈRE Finances Publiques Paris vous appellent à participer massivement aux heures mensuelles intersyndicales et A ÊTRE EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 22 MARS

Si le 22 au soir nos revendications ne sont pas entendues, nous appelons l'ensemble des agents à se réunir en Assemblées Générales le 23 mars à 9 heures pour décider des suites !